

Avenant N°1 marché M2012-MO-AB

## **MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

### **Commune d'Aussac-Vadalle**

**Marché de maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement des équipements communaux du Bourg de Vadalle et  
consistant en : Extension du centre socio-culturel, Agrandissement du restaurant scolaire et cuisine,  
Extension de la Mairie, Réalisation d'un atelier municipal**

### **MARCHE N°2012-MO-AB**

### **AVENANT N°1**

Régularisation erreur matérielle sur honoraires du Maître d'œuvre

**Procédure adaptée passé en application de l' (des) article 26-II-2 du Code des Marchés  
publics - Décret n°2006-975 du 1er août 2006**

Avenant N°1 marché M2012-MO-AB

## MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Mairie 61, route de la République 16560 Aussac-Vadalle  
Tél : 05 45 20 61 60

**TITULAIRE DU MARCHE - MAITRE D'ŒUVRE :** Olivier GOUEDO Architecte D.P.L.G.  
143, rue de Montmoreau  
16000 Angoulême

Tél : 05-45-25-44-48  
Fax : 05-45-39-92-41  
Port. : 06-08-91-53-99

### OBJET DES PRESTATIONS:

Marché de Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement des équipements communaux du Bourg de Vadalle et consistant en : Extension du centre socio-culturel, Agrandissement du restaurant scolaire et cuisine, Extension de la Mairie, Réalisation d'un atelier municipal

### ARTICLE 1 – Objet de l'avenant

L'offre initiale du candidat retenue portait sur monatnt d'honoraires à 7,8% du montant des travaux. Après négociation entre la commune et le candidat, le montant des honoraires retenus est de 7,5% et non de 7% comme indiqué suite à une erreur matérielle de la commune.

Le marché s'établit donc comme suit :

Montant des travaux retenu HT : 440 000 €

Taux d'honoraire : 7,5%

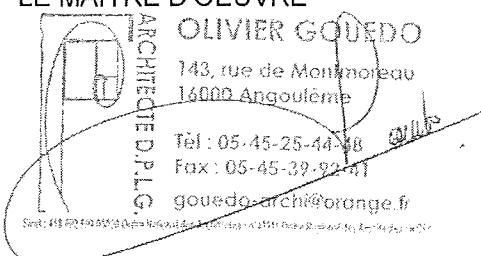
Montant : ..... 33 000..... euros HT (trente trois milles euros)

Montant : ..... 39 600..... euros TTC ( trente trois mille six cents)

Pour accord :

A .Angoulême Le 26 mai 2016

LE MAÎTRE D'OEUVRE



Pour Application

A...Aussac-Vadalle....., le .26 mai 2016

Le MAIRE